

**Inauguration des nouveaux locaux  
de la Croix Rouge  
Chemin du Baron à Auch**

**Lundi 8 juillet 2019 à 11h00**

**Intervention de Benoit COURTIAUD, Directeur de  
Cabinet**

**- Seul le prononcé fait foi -**

*Civilités*

Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui pour inaugurer les nouveaux locaux destinés à accueillir les services de la Croix Rouge.

Je vous remercie, Madame LIER pour votre invitation et vous prie d'excuser Mme la Préfète retenue par ailleurs.

Je salue la présence à nos côtés du Président National de la Croix Rouge (*M. Jean-Jacques ELEDJAM*), et des personnes réunies pour l'occasion, parmi lesquelles les élus et les nombreux partenaires.

Je salue également les salariés et les bénévoles, qui œuvrent au quotidien pour secourir les personnes et apporter un soutien.

\*\*\*

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement des locaux destinés à la Croix Rouge s'inscrivent dans un projet de longue haleine, initié en 2013 par le Conseil départemental et incarné depuis par le GIP Gers Solidaire.

La démarche inédite a consisté à regrouper les structures caritatives gersoises autour d'une plateforme d'aide alimentaire, le point d'entrée pour une prise en charge plus globale et surtout coordonnée des publics fragiles.

C'est donc en toute logique que la Croix Rouge a décidé de s'inscrire dans cette démarche fédératrice qui repose sur la mutualisation des moyens et le partage des bonnes pratiques.

Après de longs mois de travaux, l'installation des équipes de la Croix rouge (*aux côtés du personnel de la Banque alimentaire et du numéro vert social déjà*

*présents*), constitue une étape importante dans l'aboutissement de cette dynamique.

(La Croix Rouge sera rejointe je crois prochainement par le Secours Catholique et le Secours Populaire).

Dès le démarrage du projet, de nombreux partenaires ont accepté de participer au financement de la réhabilitation, dont le coût global s'élève à 400 000 € et dont la réalisation a été échelonnée.

L'État par l'intermédiaire de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, a accordé une subvention de 30 000 € (sur un coût total 180 000 €) pour les locaux de la Banque Alimentaire.

La Croix Rouge constitue ainsi un relai incontournable des pouvoirs publics.

Que ce soit en matière de secours à la personne comme d'action sociale, ses 288 bénévoles (et deux salariés), interviennent au plus près de la population gersoise.

**Au titre du secourisme**, ces hommes et ces femmes sont présents sur tous les festivals, les fêtes locales et les rassemblements à risques. J'ai pu notamment constater leur engagement à l'occasion de « Pentecôte à Vic » avec une mobilisation de bénévoles allant bien au-delà de ceux du département du Gers.

**S'agissant de l'action sociale**, la Croix Rouge agit dans tous les domaines : aide alimentaire, aide vestimentaire (7 vestiboutiques), mais aussi cours de langue, atelier de cuisine, animation dans les EPHAD, accueil et écoute, micro-crédit et aides financières.

Je n'oublie pas non plus les formations aux gestes de premiers secours dispensées tout au long de l'année auprès d'un large public ; de même que l'implication des volontaires en période de gestion de crise, aux côtés du SDIS et des forces de sécurité .

La Croix Rouge s'est aussi distinguée à travers le dispositif itinérant «La Croix Rouge sur roues», qui permet d'aller au plus près des plus isolés en milieu rural.

Sur la chaîne de la solidarité, la Croix Rouge est un acteur clé dans le Gers.

Son action aux côtés de la Banque alimentaire, du Conseil Départemental, des services de l'État est décisive et rejoint de ce fait, les objectifs du Plan Pauvreté, porté par le Gouvernement.

Comme vous le savez, le Président de la République a présenté le 13 septembre 2018, la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

**C'est « Faire plus pour ceux qui ont moins ».**

L'approche transversale et concertée qui est privilégiée pour lutter contre le déterminisme social, la reproduction des inégalités et favoriser l'égalité des chances, repose nécessairement sur l'implication de tous les acteurs.

Pour mémoire, 8,8 millions de personnes étaient, en 2016, en deçà du seuil de pauvreté (1026 €), soit un taux de pauvreté de 14 %.

**Etre pauvre c'est « faire attention à tout ». La lutte contre la pauvreté est un devoir collectif de solidarité qui s'impose à nous afin de rendre la dignité à chacune et chacun.**

**La pauvreté est plurielle et il faut lui apporter une réponse complète et adaptée.**

**Pour cela,**

Trois axes prioritaires ont été définis.

→ **Le premier, en direction de l'action pour la petite enfance : en développant l'accueil des tous petits avec notamment la création de 30 000 nouvelles places en crèche.**

→ **Le second vise à accompagner les jeunes et les bénéficiaires du RSA vers l'emploi**, les efforts se concentreront aussi sur les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, telle que l'extension de la Garantie Jeunes.

→ **Le dernier axe**, a vocation à simplifier notre système social, à le rendre plus équitable (

Pour ce faire, l'État a prévu de mobiliser **plus de 8 milliards d'euros** sur 4 ans.

**Neuf mois après son lancement**, on observe de nombreuses avancées.

Parmi les plus significatives, je citerai :

## **En 2019 :**

- la réforme de la tarification des crèches effective depuis le 1er janvier 2019, pour inciter les collectivités et les gestionnaires à davantage de mixité sociale,
- depuis le 25 mai, un tiers payant a été mis en place pour que les familles en difficulté financière n'aient plus à avancer les frais de garde lorsqu'ils ont recours à un assistant maternel,  
ET d'ici 2022, 30 000 places de crèches supplémentaires seront créées,
- 20 millions d'euros ont été déployés depuis le 1er janvier afin de mieux accompagner les familles à la rue, hébergées à l'hôtel ou en centre d'hébergement et de réinsertion sociale.
- Depuis le 1er avril 2019, la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est renouvelée automatiquement pour tous les bénéficiaires du revenu de solidarité active,

**La lutte contre la pauvreté se définit également par une stratégie pilotée à partir des territoires. Elle se décline, en région et dans les départements afin d'apporter une réponse adaptée aux territoires.**

- Un second cycle de conférences est organisé en ce moment même en région, il a pour but d'organiser la mobilisation des acteurs et d'organiser la mise en œuvre de la stratégie nationale. *(Pour la région Occitanie la conférence s'est tenue le 5 juillet, pour un point d'étape).*

Enfin, la concertation étroite et fructueuse se poursuit entre le conseil départemental et l'État.

Si les engagements de la stratégie pauvreté se sont rapidement traduits dans les faits il nous faut poursuivre collectivement, l'État, les élus locaux, les associations, les citoyens, vers l'objectif commun et ambitieux, rappelé par le Président de la République, « de ne plus oublier personne ».

Je vous remercie.